

## Communiqué de presse

Amsterdam, le 16 décembre 2011

### **BinckBank relance son programme de rachat d'actions**

**BinckBank relance aujourd'hui son programme de rachat d'actions. BinckBank s'efforce de mettre en œuvre une politique de capital équilibrée qui tienne compte des intérêts de l'ensemble de ses actionnaires. BinckBank relance son programme de rachat d'actions tout en conservant une santé financière solide et un dividende attractif.**

«Notre politique d'adéquation des fonds propres vise à maintenir un ratio de solvabilité compris entre 12 et 20 % (Bâle II, pilier II). Le ratio de solvabilité de BinckBank n'a cessé de croître au cours de ces deux dernières années, atteignant un niveau supérieur à 22 % à la fin octobre. Notre ratio de solvabilité devrait continuer d'augmenter en raison de notre faible propension à investir les fonds que nous confient nos clients dans des placements risqués et de notre capacité à dégager des bénéfices substantiels» précise Evert Kooistra, le Directeur financier de BinckBank. BinckBank a précédemment fait part de son intention de restituer une part du capital à ses actionnaires lorsque le ratio de solvabilité a dépassé 20 %. BinckBank rachètera jusqu'à nouvel ordre et de façon ponctuelle ses actions pour un montant pouvant atteindre 28 millions d'euros tant que son ratio de solvabilité (prévisionnel) sera supérieur à 20 %. L'objectif du programme de rachat d'actions est de restituer l'excès de fonds propres à nos actionnaires.

Evert Kooistra, s'exprimera ce matin à 8h sur la relance du programme de rachat d'actions lors d'une conférence téléphonique destinée aux analystes et aux actionnaires. Les identifiants de connexion seront disponibles auprès du département Relations avec les investisseurs.

BinckBank annoncera le nombre d'actions rachetées dans un communiqué de presse chaque vendredi après la clôture de la bourse NYSE Euronext d'Amsterdam.

Le rachat d'actions a été approuvé par les actionnaires. Lors de l'assemblée des actionnaires du 26 avril 2011, Stichting Prioriteit Binck a reçu un mandat de 18 mois pour autoriser le Directoire de BinckBank à acquérir jusqu'à 10 % des actions ordinaires ou des certificats de dépôt pour les actions BinckBank. Le Stichting Prioriteit a octroyé cette autorisation le 15 décembre 2011.

ING mettra en œuvre le programme de rachat d'actions en totale conformité avec le Règlement (CE) N° 2273/2003 (« safe harbour »). ING agira en toute indépendance et sans intervention de la part de BinckBank.

---

## **À propos de BinckBank N.V.**

BinckBank est une banque en ligne destinée aux investisseurs et se classe parmi les cinq premières en Europe. Courtier en ligne, BinckBank offre à ses clients un accès rapide et avantageux à tous les grands marchés financiers mondiaux. En tant que banque en ligne dédiée aux investisseurs, BinckBank permet à ses clients de gérer leur patrimoine en leur proposant des services de gestion d'actifs en ligne et de comptes d'épargne en ligne. BinckBank fournit un traitement administratif des titres et des transactions en espèces et une exécution rapide et avantageuse d'ordres sous la forme d'insourcing (client BPO) ou l'octroi de licences de logiciel.

BinckBank est une banque en ligne indépendante pour les investisseurs, cotée à la bourse NYSE Euronext d'Amsterdam. La société est implantée aux Pays-Bas, en Belgique, en France, en Espagne et en Italie. BinckBank possède 602 fonds indiciels FTE à la fin juin 2011. Nos activités se répartissent en deux centres de profit : Particuliers et Professionnels. Créée en 2000, BinckBank compte aujourd'hui plus de 500 000 titulaires de comptes.

### **Relations publiques :**

Harmen van der Schoor

**t:** +31 (0)20 522 03 78

**e:** hvdschoor@binck.nl

### **Relations avec les investisseurs :**

Anneke Hoijtink

**t:** +31 (0)20 522 03 72

**e:** ahoijtink@binck.nl

BinckBank N.V.

Barbara Strozzilaan 310

1083 HN Amsterdam

[www.binck.com](http://www.binck.com)